

## CERCLE AMICAL COLOMBOPHILE

Exposition Nationale, organisée à l'occasion du Congrès Fédéral de la 12<sup>ème</sup> Région, les 7 et 8 Novembre 2015 à Château L'Evêque, (Salle Communale) Route d'Angoulême (D. 939, 15 km de Périgueux).

Il sera distribué une coupe ou un objet d'art à tous les premiers prix + prix en nature.

### REGLEMENT DE L'EXPOSITION :

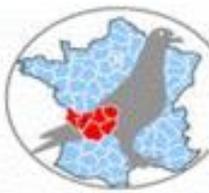
ART. 1 - L'exposition est nationale, elle est ouverte à tous les amateurs licenciés de la Fédération Nationale.

ART. 2 - Les pigeons exposés devront être porteurs de la Bague Fédérale, être la propriété de l'amateur, voler au colombier de l'exposant. Le carton de propriété pourra être exigé.

ART. 3 - Les pigeons seront jugés au Standard International, les décisions du jury seront sans appel.

Les juges seront choisis parmi des juges compétents.

Certificats de vaccination obligatoire.



ART. 4 - Les pigeons seront répartis en 16 sections :

- Galerie D'Honneur Mâles
- Galerie D'Honneur Femelles

Les mâles de la Galerie D'Honneur doivent totaliser 3000 Kms prix en 2 ans 2014 et 2015, dans des concours de plus de 150 Kms minimum.

Les femelles de la Galerie D'Honneur doivent totaliser 2500 Kms prix en 2 ans 2014 et 2015 dans des concours de plus de 150 Kms .

Les prix doivent être remportés dans des épreuves d'au moins 200 pigeons et dont les classements ont été effectués sur la base de 1 prix par 4 engagés.

### CATEGORIE SPORT - Pré-sélection Nationale

Section 1 - Vieux mâles : 1500 Kms prix sur 2 ans (2014 et 2015 )

Section 2 - Vieilles femelles : 1500 Kms prix sur 2 ans (2014 et 2015)

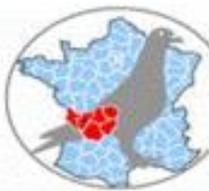
Section 3- Yearlings mâles : 1000 Kms prix en 2 ans (2014 et 2015)

Section 4 - Yearlings femelles : 1000 Kms en 2 ans (2014 et 2015)

Section 5 - Jeunes mâles : 500 Kms prix ( 2015 )

Section 6 - Jeunes femelles : 500 Kms prix ( 2015 )

Les deux premiers de chaque catégorie ci-dessus seront sélectionnés pour participer à l'exposition nationale à Tarbes en Février 2016. Les amateurs s'engagent à les présenter.



Pour les Galeries D'Honneur, ainsi que pour les sections 1- 2- 3- 4- 5- 6- l'amateur devra remplir une fiche de palmarès par pigeon, qui lui sera remise en même temps que la feuille d'engagement ; des vérifications seront effectuées ; les amateurs devront se munir de leur classement.

### **CATEGORIE REPRODUCTEUR STANDARD SPORT**

Section 7 - Mâles reproducteurs primés dans un concours de 500 Kms  
(Quelle que soit l'année)

Section 8 - Femelles reproductrices primées dans un concours de 500  
Kms (Quelle que soit l'année)

### **CATEGORIE STANDARD SPORT**

Section 9 - Vieux Mâles : 3 prix à 200 Kms en 2014 - 2015

Section 10 - Vieilles Femelles : 3 prix à 200 Kms en 2014 - 2015

Section 11 - Mâles Yearlings : 2 Prix à 200 Kms en 2014 - 2015

Section 12 - Femelles Yearlings : 2 Prix à 200 Kms en 2014 - 2015

Section 13 - Jeunes Mâles : 1 Prix à 150 Kms en 2015

Section 14 - Jeunes Femelles : 1 Prix à 150 Kms en 2015

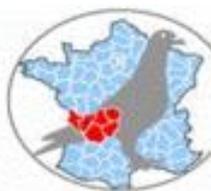
### **CATEGORIE STANDARD BEAUTE**

Section 15 - Vieux Mâles

Section 16 - Vieilles Femelles

Section 17 - Jeunes Mâles

Section 18 - Jeunes Femelles



- ART. 5 - Dès que le jugement sera terminé, les paniers seront plombés.
- ART. 6 - Le prix de la mise en loge est fixé à : 1,50 €, plus 1,50 € par amateur pour le résultat.
- ART. 7 - Les feuilles d'engagement devront parvenir avant le 2 Novembre 2015 dernier délais à Monsieur MITOU Henri ou à Monsieur GUILLON Michel, accompagnées du montant des engagements.
- ART. 8 - Le comité décline toutes responsabilités pour les accidents, vols, incendies, mortalités ou autres dommages qui pourraient survenir pendant la durée de l'exposition.
- ART. 9 - Le comité d'organisation s'engage à donner les soins nécessaires et à assurer la surveillance de jour et de nuit.
- ART. 10 - La remise des prix se fera lors du repas amical et celle des pigeons vers 17 heures 30.

Pour toutes demandes de renseignements, feuilles d'engagement, s'adresser à :

Monsieur MITOU Henri  
« Puyferrat »  
24650 CHANCELADE  
Tél. 05.53.08.20.13 ou 06.88.20.66.40

ou à : Monsieur GUILLON Michel  
« Chantecor »  
Route de Paris  
24750 TRELISSAC  
Tél. 05.53.09.38.91 le soir ou 06.59.60.85.86